

Les partis islamiques et l'association des ulémas se mobilisent contre les conditions d'établissement des documents biométriques

06.04.2010 Par Ghania Qamraoui/Zineb A.

Réf : <http://www.echoroukonline.com/fra/index.php?news=6072>

Journal Echorouk, version en français et en ligne



Les partis islamistes et l'association des Ulémas algériens se sont réunis pour se concerter et prendre une position commune relative à l'enlèvement du voile et la taille de la barbe aux fins des photos biométriques aux normes internationales. Les partis ont assuré qu'ils appelleront à tous les exégètes, imams et mobiliseront la population si l'administration agresse les constantes de la nation.

- Les mouvements Ennahdha, Hamas, El-Islah se sont réunis avec l'association des ulémas, hier à Alger pour se concerter afin de s'accorder sur une position unifiée au sujet des photos biométriques que le gouvernement exige sans khimar pour les femmes voilées et avec une barbe taillée (collier) pour les hommes barbus, contrairement aux instructions de l'organisation internationale de l'aviation civile et tous les textes de loi des états occidentaux. Selon le secrétaire général du Mouvement El-Islah, Djamel Ben Abdesslam, il est impossible de passer cette affaire sous silence.
-
- Contacté par Echorouk Ben Abdesslam a ajouté que les partis islamistes et l'association des ulémas et le haut conseil islamique, après des avis indépendants et les protestations des citoyens, sont contraints de se concerter pour contrer l'outrage aux constantes de la nation. « Le gouvernement et tous ses ministères doivent cesser de choquer le peuple dans ses fondements et ses constantes », a-t-il déclaré avant d'énumérer des décisions controversées telles la suppression de l'arabisation, le code de la famille, éducatif.....et autres.

- Dans le même contexte, Fateh Rabii, le secrétaire général d'Ennahdha, considère cette mesure de « bureaucratie complexe, loin de ce qu'admettent les états développés dans le système biométrique ». Il a ajouté que preuves et documents à l'appui, il n'est exigé que de s'assurer de l'identité de l'individu, sans plus. Le secrétaire général d'Ennahdha va plus loin en rejetant l'enquête sur le citoyen, tenu de remplir une fiche de renseignements pour le passeport, estimant que c'est une atteinte à la liberté individuelle, à fortiori qu'il n'existe aucune loi qui protège le citoyen des abus dans l'utilisation de la base de données dans le cadre des échanges d'informations entre différents organismes de sécurité pour la lutte contre le terrorisme.
-
- Sur la concertation qui a débuté, hier, entre les partis et l'association des ulémas, le secrétaire général d'Ennahdha a affirmé que « le débat est ouvert avec tous ceux qui partagent leur avis afin d'agir en toute légalité pour rétablir la situation, car », a-t-il ajouté, « en ce qui concerne les documents biométriques, l'Algérie va au-delà de ce qui se fait dans les pays occidentaux, et va à l'encontre de la loi, la constitution et les libertés garanties par la constitution et les lois internationales et notre pays a besoin de stabilité et non de soulèvement ».

Passeport et carte d'identité biométrique : la polémique enfle autour du voile et de la barbe islamique

07.04.2010 Par Ghania Qemraoui/Zineb A.

Réf : <http://www.echoroukonline.com/fra/index.php?news=6077>



Le ministère de l'intérieur fait une mise au point. Il dément avoir exigé d'enlever le voile ou de raser la barbe pour la prise des photos biométriques. Pour sa part, le ministère des affaires religieuses invite les citoyens à se rapprocher des imams et des conseils scientifiques pour en savoir davantage à propos de ces questions qui préoccupent l'opinion publique.

- Selon une source du ministère de l'intérieur et des collectivités locales, le ministre de l'intérieur Noureddine Yazid Zerhouni lors de ses rencontres avec les walis dans le cadre du lancement de l'opération "passeports et cartes d'identité biométriques", n'a à aucun moment fait allusion au fait d'enlever le foulard pour les femmes voilées, ni du rasage de la barbe islamique pour les hommes qui la portent. Zerhouni n'a fait qu'expliquer le volet technique de l'opération indiquant que celle-ci s'inscrivait dans le cadre de la sécurité internationale et la nécessité de se conformer aux règles internationales.
- Le communiqué du ministère publié mardi soir n'a pas répondu à la question de savoir s'il est exigé des photos sans barbe et sans voile, sachant que le sujet n'a été abordé que lorsque l'APS a indiqué en date du 29 mars 2009, rapportant les propos du ministre, que les photos pour les documents biométriques devaient être claires et en conformité avec les règles et les données internationales.
- Zerhouni avait déclaré en marge de la rencontre régionale tenue à Alger qu'il n'y avait aucun problème avec ces fameuses photos pour les femmes voilées, indiquant que celles-ci seront prises en charge par des employées femmes désignées à cet effet au niveau des daïras.
- Par ailleurs, et après des déclarations du ministre des affaires religieuses ayant suscité une grande désapprobation, le chargé de la communication au ministère, Adda Felahi, a souligné que les propos du ministre avait été mal interprétés, d'autant que le ministre a des prérogatives administratives, et non pas de mufti. Il ajoutera qu'au sujet des photos biométriques, l'opinion publique peut consulter les imams ou les conseils scientifiques qui décideront sur la question tout en respectant la Charia, que l'Etat veille à respecter comme stipulé d'ailleurs dans la constitution.
- Le secrétaire général du Mouvement Islah, Djamel Ben Abdeslem, lui estime que le dernier communiqué du ministère de l'intérieur ne répond pas aux interrogations des citoyens sur le voile et la barbe, bien que le sujet requière plus d'une phrase explicative.